



RÉUNION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL SCOLAIRE CATHOLIQUE CENTRE-NORD

LE LUNDI 21 JANVIER 2008
18H
ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Affaire relevant de la réunion extraordinaire
 - 3.1 Ratification de l'entente de principe entre le Conseil et l'ATA

Proposition

Que le Conseil scolaire ratifie l'entente de principe du 13 décembre 2007 entre le Conseil et l'ATA, tel que présenté par le comité des ressources humaines, visant à établir les termes de la nouvelle convention collective pour la période du 1^{er} septembre 2007 au 31 août 2012.

4. Levée de la réunion